

Sur ce thème de Royallieu, il y eut diverses interventions, notamment de Madeleine Faucheux-Bureau, ainsi que l'offre de témoignages qu'il serait bon de recueillir sur la vie du camp et ses rapports avec les habitants. Notre société va vous proposer d'adopter un vœu qui sera envoyé aux autorités civiles et militaires, ainsi qu'aux associations de résistants et de déportés.

2 Février

Jean BASTIEN

Etude parallèle des ermitages de Madame de Pompadour à Fontainebleau et à Compiègne

Le Président propose à l'assemblée le vote d'un vœu à adresser aux autorités civiles et militaires dont la teneur suit :

"Se faisant l'écho d'Annie Kriegel, professeur de Sociologie politique à l'Université de Paris X Nanterre, la Société Historique de Compiègne, réunie le 2 février 1991, émet le vœu qu'un local des casernes de Royallieu, ou situé à proximité, soit consacré à un musée du souvenir, commémorant de la manière la plus précise et la plus incontestable, l'existence de cinquante trois mille personnes qui, pour des raisons diverses, y furent détenues entre 1941 et 1944, et dont beaucoup furent déportées dans les camps de l'Allemagne nazie".

Ce vœu est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

M. Jean Bastien, Président de l'Association de Sauvegarde du domaine de Crécy (le domaine le plus important de Madame de Pompadour), a pu à partir de recherches d'archives, établir un parallèle entre deux des trois ermitages de la marquise, ceux de Fontainebleau et de Compiègne dont le premier subsiste (le troisième étant celui de Versailles).

Un ermitage peut être défini comme un édifice servant à loger des personnes ne pouvant l'être au château. Madame de Pompadour n'y demeurait qu'en l'absence du roi.

Après avoir énuméré et décrit brièvement les douze propriétés de la marquise depuis 1745 où elle devint la maîtresse du roi, jusqu'à sa mort en 1764 (châteaux, hôtels et ermitages) et rappelé l'influence artistique qu'eurent sur la petite Jeanne-Antoinette Poisson, les frères Pâris et Le Normant de Tournehem (bien connu à Compiègne), M. Bastien décrit dans le détail les deux ermitages, au plan rigoureusement identique, de Fontainebleau et de Compiègne : le premier existe toujours, actuellement propriété de Madame Nathalie de Noailles.

Fontainebleau est bâti en 1749 en bordure du parc par un architecte privé, Lassurance ; Gabriel reprend le projet qui comprend un petit

pavillon carré avec façade à trois fenêtres, des murs se refend, un étage sous attique à fronton curviligne, un balustre de pierre surmonté de vases de fleurs.

Les sculptures des frontons figurent les quatre saisons.

La décoration intérieure, de boiseries très simples, est claire et lumineuse, les deux grandes pièces du rez-de-chaussée sont très hautes de plafond.

S'y ajoutent un parc au parterre de broderie, les communs, "la laiterie de propreté ou d'agrément" où l'on vient se rafraîchir l'été, entourée de la "cour des belles poules". Deux ailes seront ajoutées au pavillon en 1756.

L'ermitage de Compiègne est conçu en 1753 et réalisé en 1754. L'entrée se trouvait route de Soissons. Dès l'origine deux ailes flanquent le pavillon carré ; le parc, plus grand, comprend deux parterres et un bassin. La laiterie de propreté est un véritable petit pavillon pourvu d'un jardin et d'une entrée particulière.

Le plan est rigoureusement identique à celui de Fontainebleau, mais les coupes en élévation diffèrent : il n'y a plus d'étage, les deux frontons sont triangulaires et portent les armes de Madame de Pompadour.

Sur les trois entrées, deux sont aujourd'hui bouchées, seule celle de la laiterie subsiste toujours (c'est le Tennis Pompadour), de même une grille (mais plus *in situ*).

Les arbres ont été replantés à l'identique. Un petit bâtiment des communs est toujours debout.

Après la mort de la marquise, Louis XV agrandit l'ermitage qui servira au gouverneur de Compiègne M. de Laval, avant d'être démoli en 1795.

L'architecture de ces ermitages annonce celle du Petit Trianon.

16 Mars

François CALLAIS

Une mission catholique sous la Restauration

Publ. dans le présent *Bulletin*.

6 Avril

Sœur Colette VULSCHAERTS

*Julie Billiard ou l'audace
d'une femme de Picardie*